

École de la Nouvelle-Cadie

PROCÈS-VERBAL

de la 2^e séance du conseil d'établissement
tenue le jeudi 29 novembre 2018 à 19 h

PRÉSENCES : ***Cochez seulement les présences***

Lucie Vermette	<input checked="" type="checkbox"/>	Madeline Walsh	Denise Morin
<input checked="" type="checkbox"/> Martin Thibault	<input checked="" type="checkbox"/>	Mélanie Plante	<input checked="" type="checkbox"/> Élise Arsenault
Brigitte Leblond	<input checked="" type="checkbox"/>	Nancy Campbell	<input checked="" type="checkbox"/> Cynthia Lavoie
Yvan Gravel			

Public :

— ORDRE DU JOUR —

BLOC 1 Par chaque conseil d'établissement

- Ouverture de l'assemblée
 - Présences et quorum
 - Choix d'un président
 - Accueil des nouveaux membres
 - Secrétariat
- Questions du public
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal du 16 octobre 2018
- Suivis au procès-verbal
- Correspondance
 - Courrier

BLOC 2 Bloc commun

- Conseil des commissaires
- Comité de parents

BLOC 3 Travaux du conseil d'établissement

- Choix de la compagnie pour les photos scolaires
- Sorties prévues à l'extérieur de l'école LIP 87
- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence LIP 75.1 et 75.2
- Plan triennal : Acte d'établissement LIP 79
- Projet éducatif
- Mesures dédiées et protégées
- Financement pour activités
- Dossard sommet sportif
- Don GDPL
Affaires nouvelles ou déjà vécues
- Halloween – somme amassée Leucan
- Recours collectif : Frais chargés aux parents – remboursement
- Date du festival du livre

BLOC 4 Rapport et reddition de comptes de la direction

- Reddition de comptes du directeur
 - État financier 17-18
 - Fonds 2
- Levée de l'assemblée

BLOC 1

CE 18-19.29.11.01	<p>1. <u>Ouverture de l'assemblée</u> a) b) c) d) <i>Présences et quorum, choix d'un président, accueil des nouveaux membres et secrétariat</i></p> <p>Madame Cynthia Lavoie procède à la vérification des présences et constate qu'il y a quorum. Elle déclare l'assemblée ouverte.</p>
CE 18--19. 29.11.02	<p>2. <u>Questions du public</u> Aucune question</p> <p>3. <u>Adoption de l'ordre du jour</u> Martin Thibault fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>Il est proposé par Madeline Walsh, appuyé par Élise Arsenault que l'ordre du jour soit adopté.</p>
CE 18-19. 29.11.03	<p>4. <u>Adoption du procès-verbal du 16 octobre 2018.</u> Martin Thibault procède à la lecture du procès-verbal.</p> <p>Il est proposé par Mélanie Plante, appuyé par Nancy Campbell que le procès-verbal du 16 octobre soit adopté.</p>
	<p>5. <u>Suivis au procès-verbal</u> Bloc 3 point 9 : 314,98 \$ ont été remis à Leucan.</p>
	<p>6. <u>Correspondance</u> <i>a) Courrier</i> Aucun courrier</p>

BLOC 2

	<p>1. Conseil des commissaires M. Gravel est absent.</p> <p>2. Comité de parents La représentante a tenté de se connecter à VIA, mais ce fut un échec.</p>
--	--

<p>CE 18-19. 29.11.04</p>	<p>1. Choix de la compagnie pour les photos scolaires</p> <p>La compagnie le Danube offrira le service à l'école le 21 octobre 2019.</p> <p>2. Sorties prévues à l'extérieur de l'école : LIP 87</p> <ul style="list-style-type: none">- Aventuria (tous) : 12 juin- Vieux-Québec (6^e) : semaine du 17 juin- Kalimba (tous) : 30 avril à 13h30 <p>Il est proposé par Martin Thibault et appuyé par Madeline Walsh que les sorties soient approuvées.</p>
<p>CE 18-19. 29.11.05</p>	<p>3. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence : LIP 75.1 et 75.2</p> <p>La direction présente le plan de lutte et les moyens mis en place pour aider les élèves.</p> <p>Il est proposé par Élise Arsenault, appuyé par Martin Thibault que le plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit adopté.</p> <p>4. Plan triennal : Acte d'établissement LIP 79</p> <p>Aucune recommandation n'est apportée.</p> <p>5. Projet éducatif</p> <p>5 enjeux ont été soulevés en analysant les données internes et externes de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none">• Résultats en mathématique (Résoudre)• Résultats en écriture surtout les garçons (Écrire)• Développement langagier et cognitif (maternelle)• Habiletés de communication et connaissances générales (maternelle)• Poursuivre l'harmonisation des pratiques pédagogiques et harmoniser celles évaluatives (tous)
<p>CE 18-19. 29.11.06</p>	<p>6. Mesures dédiées et protégées</p> <p>La direction présente le document « Répartition des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées et le plan de déploiement pour les mesures 15025,15026,15027,15055,15166,15197,15211 et 15215 ».</p> <p>Il est proposé par Madeline Walsh, appuyé par Nancy Campbell que les mesures dédiées et protégées soient adoptées.</p> <p>7. Financement pour activités</p> <p>Une activité de financement du type « vente de collations cuisinées par les parents » pourrait être faite pour payer une sortie précise.</p>

<p>CE 18-19. 29.11.07</p>	<p>8. Dossard ou chandail pour les sommets sportifs</p> <p>Avec le don reçu de l'équipe du cycliste Pelletier-Dessercom, il serait pertinent d'acheter des t-shirts aux élèves pour participer aux sommets sportifs. La direction s'informerait auprès de quelques compagnies afin de produire des vêtements promotionnels qui pourraient aussi être vendus aux parents qui le souhaitent.</p> <p>9. Don GDPL : 10 000\$</p> <p>Il est proposé par Madeline Walsh et résolu par Élise Arsenault que du matériel pour le gymnase et les récréations ainsi que des chandails pour les sommets sportifs soient achetés et qu'avec la somme restante, quelques jeux lignés soient réalisés sur l'asphalte.</p> <p>AFFAIRES NOUVELLES OU DÉJÀ VÉCUES</p> <p>10. Halloween – somme amassé par Leucan</p> <p>314,98\$</p> <p>11. Recours collectif : Frais chargés aux parents – remboursement</p> <p>Un montant d'environ 29\$ sera remboursé aux parents par enfant rétroactivement sur une période de 7 ans. La date du remboursement n'est pas encore connue, mais il est possible que ce soit en fin d'année. Une partie du remboursement se prendra dans les surplus des écoles.</p>
<p>CE 18-19. 29.11.08</p>	<p>Il est proposé par Martin Thibault et résolu à l'unanimité que le remboursement des frais exigés aux parents ne soient pas pris dans les surplus des services de garde.</p> <p>12. Date du Festival du livre</p> <p>Le festival du livre aura lieu le 6 décembre à la bibliothèque de l'école en soirée.</p>

BLOC 4

<p>CE 18-19. 29.11.09</p>	<p>1. Reddition de comptes du directeur en vertu des articles</p> <p>a) État financier 2017-2018 École : surplus de 15 789\$ SDG : surplus de 22 294\$</p> <p>b) Fonds 2 : Solde 8 720,66\$ De ce montant, 5 134,07\$ sont réservés à la réalisation de sorties, 778,59 \$ à la cantine et 2 808\$ à un autre projet.</p> <p>Il est proposé par Madeline Walsh et résolu à l'unanimité que ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - le conseil d'établissement de l'école de la Nouvelle-Cadie autorise la direction à réaliser des transferts de revenus lorsque les dépenses réalisées dans le fonds 1 sont associées aux projets du fonds 2 de l'école mentionnées ci-dessous: <p style="text-align: center;">125-CADIE 125-CANTI 125-VERT 125-CHEER 125-AUTRE</p>
---------------------------	---

<i>CE 18-19. 29.11.10</i>	<ul style="list-style-type: none">- le conseil d'établissement de l'école de la Nouvelle-Cadie autorise la direction a payé les dépenses admissibles aux projets mentionnés ci-haut à partir du fonds 2. <p>2. Levée de l'assemblée</p> <p>Il est proposé à 20h par Élise Arsenault et appuyé par Mélanie Plante que l'assemblée soit levée.</p>
---------------------------	---

Cynthia Lavoie, directrice

Martin Thibault, vice-président